

Ecrit par le 18 septembre 2025

Acceo, pour que les personnes sourdes et malentendantes puissent accéder à l'information

Le saviez-vous ? La Journée mondiale des sourds aura lieu ce samedi 24 septembre. La surdité en France représente 6,6 millions de personnes dont 1,3% communiquent en Langue des Signes Française et 98,7% s'expriment oralement. Pourtant, communiquer reste un vrai challenge.

«L'application Acceo permet à ces personnes et à leurs interlocuteurs de se comprendre enfin. La solution ? Un abonnement des établissements privés et publics pour permettre l'échange d'information. 30 000 établissements y ont déjà souscrit. Désormais l'appli s'est aussi mise à la disposition des personnes sourdes, aveugles et aphasiques (pathologie du système nerveux central induisant des troubles du langage) et aux personnes non-francophones avec plus de 100 langues disponibles.»

Une appli pour sortir du silence et être enfin compris

«Acceo est une application gratuite qui permet aux personnes sourdes ou malentendante d'échanger en temps réel avec ses interlocuteurs. Pour cela trois cas de figures ont été étudiés et mis en pratique.»

La Transcription Instantanée de la paroles (TIP)

«La personne sourde oralisée parle directement à son interlocuteur (et non par tchat). En retour, les propos de celui-ci sont écrits instantanément sur son écran par un opérateur Acceo.»

La visio-interprétation en Langue des Signes Françaises (LSF)

«L'opérateur, en temps réel, traduit oralement ce que signe la personne sourde et en retour, il signe les propos de l'interlocuteur entendant.»

Le visio-codage en Langue française parlée Complétée (LfPC)

«La personne sourde parle directement à son interlocuteur (et non par tchat). En retour, les propos de celui-ci sont codés instantanément sur son écran par un opérateur Acceo.»

Comment faire pour en bénéficier ?

«S'abonner à [Acceo](#) qui, en 3 semaines, met en place le parcours client-usager-patient via le site Internet de l'établissement, le site Internet Acceo ainsi que l'appli. Résultat ? Pour appeler ou échanger sur place avec un établissement, la personne sourde ou malentendante choisit son mode de communication (TIP, LSF ou LfPC) pour être immédiatement mise en relation avec un opérateur Acceo qui sera également en lien avec l'interlocuteur souhaité par la personne malentendante. L'échange peut démarrer en toute simplicité et sans aucune barrière de communication.»

Ecrit par le 18 septembre 2025

Comment tout a commencé ?

«Tout a commencé sur une idée de [Delta Process](#), société créée en 1993, spécialisée en maîtrise d'ouvrage et architecture commerciale. En 2007, en partenariat avec un consortium de grandes entreprises Delta Process crée une 1^{re} solution appelée '[Tadéo](#)' permettant la communication entre collègues entendants, sourds et malentendants. Accéo voit le jour en 2012, pour l'accessibilité des ERP (Etablissements recevant du public) afin de communiquer avec des personnes sourdes, malentendantes et personnes entendants non-francophones. Depuis 2017 [AccéoLangues](#) permet l'accès à 100 langues non-francophones.»

Aujourd'hui

«Accéo compte plus de 100 salariés, a permis la création d'emplois en zones rurales grâce à la formation locale d'e-transcripteurs, l'accès à un nouveau métier à 30 personnes qui ont retrouvé un emploi notamment dans le Haut-Jura aux Bouchoux. Accéo totalise 50 000 abonnements.»



Lucien Fontaine

Ecrit par le 18 septembre 2025

Interview de Lucien Fontaine

«Lucien Fontaine est Chargé de développement affaires publiques et privées chez Accéo. Pour la première fois le Festival d'Avignon de l'été 2022 était partenaire d'Accéo. Objectif ? Permettre l'accès aux informations, au programme et la billetterie des personnes sourdes et malentendantes. Accéo est une application grand public gratuite téléchargeable sur smart phone, tablette et ordinateur. L'application est prise en charge par les collectivités territoriales ou par des institutions privées.»

L'application ?

«Elle permet aux personnes sourdes ou malentendantes d'être accueillies lors du festival, dans un magasin, une mairie... Comment ? Grâce à des traducteurs qui apparaissent sur l'écran numérique qui font la traduction de la langue des signes française en direct et également de la transcription instantanée élaborée par sténotypistes qui écrivent à la vitesse de la parole et en même temps. Le temps de décroché au téléphone ? 30 secondes. Les deux personnes en lien se parlent en vidéo alors même que le professionnel Accéo est déjà en ligne avec l'interlocuteur que souhaite joindre la personne malentendante ou sourde.»

Et si on veut la traduction d'un spectacle, d'un film, d'une conférence ?

«Nous sommes en train de travailler dessus avec le groupe de la mutuelle [Audiens](#) (protection sociale des professionnels de la culture). Nous rendons également accessibles les conseils communautaires ou municipaux, comme le Département des Bouches-du-Rhône, la Métropole et la Ville de Marseille qui ont mis en place la solution Accéo depuis plusieurs années. Nous présenterons très prochainement ce savoir-faire à la Mairie d'Avignon ainsi qu'au Grand Avignon. Plus de villes sont connectées, plus le prix est attractif (voir [Ugap](#)). Ce qui nous intéresse ? Le nombre de téléphones car plus ils sont nombreux plus cela rend la ville inclusive. Nous visons également les transports en commun. Ce qui nous ont déjà fait confiance ? Le standard de l'Elysée, de Matignon, le Sénat et l'Assemblée nationale. Tous les établissements accessibles d'Accéo [ici](#).»